



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Projet d'une ligne électrique aérienne dans la vallée de l'Agly

Question écrite n° 6500

Texte de la question

Mme Anaïs Sabatini interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur le projet de construction d'une seconde ligne électrique à haute tension dans la vallée de l'Agly. Le gestionnaire de réseau de transport RTE prévoit de doubler la ligne à très haute tension traversant la vallée de l'Agly. La ligne actuelle, saturée, nécessite un renforcement afin de prendre en charge l'afflux des énergies électriques intermittentes. De nombreux riverains et exploitants agricoles dénoncent ce projet et réclament que cette ligne soit entièrement enfouie. L'enfouissement total des réseaux électriques aurait un coût supplémentaire de l'ordre de 7 millions d'euros. Cependant, les réseaux enfouis ont une durée de vie de l'ordre de 60 ans, à comparer aux 40 ans des lignes électriques aériennes. L'un des atouts majeurs de ce territoire, qui connaît par ailleurs de nombreuses difficultés économiques, est sa remarquable attractivité touristique. L'installation d'une seconde ligne aérienne à très haute tension dans la vallée de l'Agly risque de défigurer le paysage. Pour les exploitants agricoles concernés, l'installation de pylônes de 36 mètres sur leur terrain représente une moins-value foncière et une perte de surface en raison de l'emprise au sol des pylônes. À la suite d'une enquête publique organisée du 1er août au 9 septembre 2022, le préfet des Pyrénées-Orientales a signé une déclaration d'utilité publique pour les travaux d'installation de la ligne aérienne. Le renforcement et la modernisation des réseaux électriques sont essentiels à la bonne alimentation en énergie de l'économie locale. Cependant, il est primordial de ne pas sacrifier l'attractivité touristique et l'activité agricole locales. Elle lui demande de bien vouloir mettre en œuvre toutes les dispositions qui permettraient aux acteurs concernés de rouvrir des négociations sur ce dossier et souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Anaïs Sabatini](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6500

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mars 2023](#), page 2603

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)